



Imagine
Canada  Code d'éthique

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2008

PROGRAMME DU CODE D'ÉTHIQUE

Apportez la preuve de votre engagement
à respecter des normes exigeantes

« Les organismes sans but lucratif, les organismes de bienfaisance et les organismes communautaires de tout le Canada sont conscients des liens indissolubles entre la conduite éthique et la réussite des activités de financement. La vitesse à laquelle ils adoptent le nouveau programme du Code d'éthique d'Imagine Canada révèle également leur prise de conscience de la nécessité d'adopter une approche commune pour gagner la confiance des donateurs. Nous souhaitons les aider à réussir et c'est pour cela que nous aidons avec plaisir des organismes comme Imagine Canada qui permettent aux organismes de bienfaisance de toute importance de renforcer les collectivités et les personnes auxquelles ils offrent leurs services. »

Jan Belanger,

vice-présidente adjointe, Affaires communautaires, Great-West Life, London Life et Canada Vie

Le **programme du Code d'éthique**, lancé pour la première fois en 1998, a été lancé à nouveau avec succès en 2008, en accordant une plus grande place à la responsabilité et à l'intéressement du public. C'est une généreuse subvention de la Great-West Life, la London Life et de Canada Vie qui a permis le deuxième lancement de ce programme. À la fin de l'année 2008, 175 organismes de bienfaisance s'étaient inscrits au programme. Imagine Canada a été en mesure d'atteindre tous ses objectifs pour la première année du nouveau programme, en partenariat avec ces organismes de bienfaisance.

PROGRAMME DU CODE D'ÉTHIQUE

Le programme du Code d'éthique est un outil qui permet aux organismes de bienfaisance de satisfaire aux attentes des donateurs et de se distinguer des autres organismes du secteur. Conçu par et pour le secteur, son objectif consiste à améliorer le rendement des organismes sans but lucratif, à renforcer la confiance des donateurs et à poursuivre sur la lancée du sentiment de confiance actuel envers le secteur.

Les organismes de bienfaisance qui s'inscrivent au Code d'éthique sont en droit d'utiliser la marque de confiance du Code d'éthique, qui indique aux donateurs leur respect des normes du *Code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière*. Ce programme volontaire est ouvert à tous les organismes de bienfaisance canadiens enregistrés et aux associations canadiennes de sport amateur.

Le Code d'éthique est généreusement soutenu par :

Great-West
COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE

**London
Life**

Canada-Vie

LA PARFAITE ALLIANCE COMMUNAUTAIRE^{MC}

★ PARTICIPATION AU PROGRAMME

La participation au programme du Code d'éthique a largement dépassé les attentes, puisque 175 organismes de bienfaisance s'y étaient inscrits à la fin de l'année 2008. Cette communauté d'organismes de bienfaisance représente au total 1,3 milliard de dollars de fonds collectés, soit plus de 7 % de tous les revenus des activités de financement déclarés par les organismes de bienfaisance canadiens.

★ INFORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

En 2008, plus de 900 personnes ont assisté en personne à des exposés sur le Code d'éthique à divers endroits, dont Halifax, Montréal et Toronto. Imagine Canada a également animé trois webinaires au cours de l'année pour informer les organismes de bienfaisance de tout le pays sur le programme.

Afin d'aider les participants du programme à mettre le Code en application, le personnel d'Imagine Canada a créé un *Guide d'interprétation du Code d'éthique*, ainsi qu'une présentation PowerPoint qui peut servir à informer les membres des conseils d'administration, du personnel et les bénévoles sur le programme.

Le comité du Code d'éthique a formulé des interprétations et des avis sur plusieurs demandes d'éclaircissements présentées par les organismes de bienfaisance. Les interprétations du Comité aideront tous les participants du programme à mettre le Code en application plus efficacement.

★ PARTENARIATS

Un protocole d'accord a été signé au début de l'année 2008 avec l'Association of Fundraising Professionals (AFP). Imagine Canada et l'AFP (www.afpnet.org) ont accepté de promouvoir conjointement leurs codes d'éthique et de veiller à ce que ces deux codes continuent à s'appuyer et à se compléter.

Nous avons ensuite commencé, au cours de la même année, à travailler avec CanadaDon (www.canadahelps.org), un important portail de dons en ligne. CanadaDon fait maintenant figurer la marque de confiance du Code d'éthique dans le profil des organismes de bienfaisance qui participent au programme du Code d'éthique.

★ SENSIBILISATION ET PROMOTION

Le lancement public du programme du Code d'éthique a eu lieu au mois de juin 2008 et a notamment été médiatisé par la publication d'un supplément de sept pages du magazine *Maclean's*. Grâce à son lectorat de plus de 2,4 millions de personnes, *Maclean's* est un de nos principaux outils de promotion du programme auprès des Canadiens. Huit articles de journaux, une interview radiophonique et plusieurs articles de sites Web d'information et de sites Web du secteur ont été consacrés au lancement public. Neuf autres articles de quotidiens, trois autres interviews radiophoniques et une interview télévisée ont été consacrés au Code d'éthique au cours de l'année.



« La responsabilité de faire le bien incombe aux organismes de bienfaisance, mais aussi celle de le faire bien, à cause du soutien qu'ils reçoivent. Le Code d'éthique leur permet d'apporter la preuve aux donateurs. »

Christopher Libby, directeur général, Vancouver Opera

ST. JOHN'S REHAB FOUNDATION

Barbara et Douglas Crowe savent que leurs dons au St. John's Rehab Hospital seront bien employés – après tout, Barbara, une ancienne patiente, a fait directement l'expérience des soins incroyables dont les malades bénéficient. « Quand vous êtes un donateur, c'est merveilleux de voir votre organisme de bienfaisance préféré adopter le Code d'éthique. C'est une raison supplémentaire de faire confiance à St. John's Rehab. »

St. John's Rehab Foundation s'engage à communiquer cette bonne nouvelle à ses donateurs comme aux malades. Notre participation au programme du Code d'éthique sera intégrée à notre stratégie de communication avec les donateurs : notre site Web, nos reçus aux fins de l'impôt et nos bordereaux de don contiennent ce logo et des explications sur la gestion responsable et éthique des dons.

Comme l'explique Tony di Cosmo, directeur de la fondation : « comme nous sommes un organisme de bienfaisance, nous sommes d'abord et avant tout redevables à nos donateurs. La confiance, les valeurs communes et l'efficacité de la communication sont toutes des composantes essentielles de cette relation. Nous utilisons avec fierté notre participation au programme du Code pour démontrer à nos donateurs la transparence et la responsabilité de nos activités. »



Barbara et Douglas Crowe, fiers de soutenir depuis longtemps St. John's Rehab.

PARTICIPANTS AU PROGRAMME DU CODE D'ÉTHIQUE – INSTANTANÉ

IMPLANTATION

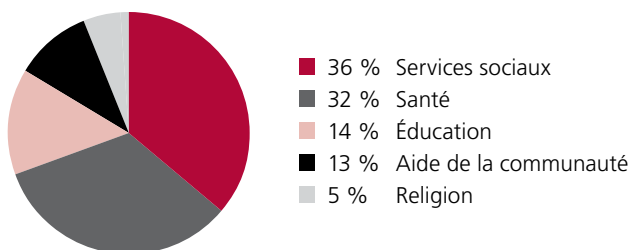
Les participants au programme du Code d'éthique appartiennent à neuf provinces sur dix¹. La majorité d'entre eux (60 %) sont néanmoins implantés en Ontario. Un grand nombre de ces organismes de l'Ontario sont des organismes de bienfaisance nationaux, au siège social en Ontario. Les participants au programme sont ensuite les plus nombreux en Alberta (15 % des participants) et en Colombie-Britannique (10 %). Imagine Canada axera à l'avenir son action sur l'augmentation de la participation des organismes du Québec et du Canada atlantique.

¹ Aucun organisme de bienfaisance de Terre-Neuve-et-Labrador ou des territoires n'a participé au programme en 2008.

SOUS-SECTEURS

Les organismes de bienfaisance qui se sont inscrits en 2008 au programme du Code d'éthique appartenaient à un large éventail de sous secteurs, comme le fait apparaître le graphique ci-dessous. Ces organismes de bienfaisance appartiennent en majorité au secteur des services sociaux (36 %) et de la santé (32 %). Par rapport à l'ensemble du secteur de la bienfaisance, les organismes de bienfaisance religieux sont sous représentés parmi ceux qui participent au programme. La majorité des organismes de cette catégorie sont cependant des congrégations individuelles qui collectent peu ou pas de fonds auprès du grand public et donc peu susceptibles, dans ces conditions, d'être intéressées par le programme du Code d'éthique.

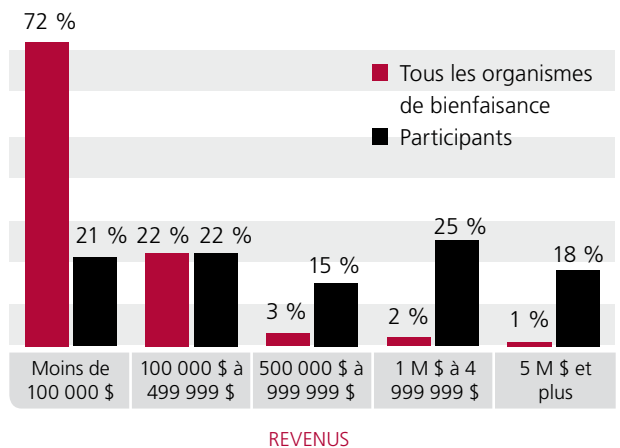
PARTICIPANTS AU PROGRAMME PAR SOUS-SECTEUR



REVENUS

Le montant total des revenus des 175 organismes de bienfaisance qui ont participé au programme du Code d'éthique en 2008 s'élève à 3,7 milliards de dollars et celui de leurs activités de financement à 1,3 milliard de dollars². Les participants au programme représentent plus de 2 % des revenus déclarés par les organismes de bienfaisance canadiens et 7 % des revenus des activités de financement qu'ils déclarent. Les revenus des activités de financement déclarés par les organismes qui participent au programme sont également supérieurs à ceux déclarés par l'ensemble des organismes du secteur, ce qui n'est pas surprenant. Les revenus des activités de financement déclarés par 43 % des participants au programme sont supérieurs ou égaux à 1 million de dollars, ce qui n'est le cas que de 3 % de tous les organismes de bienfaisance. Imagine Canada continuera à mesurer la progression du programme, en fonction du nombre de participants, ainsi que du pourcentage des revenus des activités de financement qu'ils représentent.

REVENUS DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT PARTICIPANTS VS NON-PARTICIPANTS

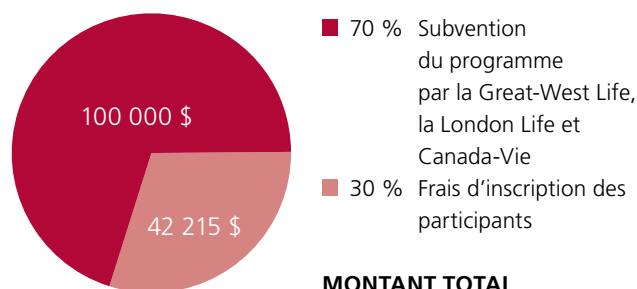


² Ces données sont tirées des Déclarations de renseignements des organismes de bienfaisance enregistrés de 2006 (T3010a). La définition des revenus des activités de financement est la suivante : la somme des dons pour lesquels l'organisme a délivré des reçus aux fins de l'impôt (ligne 4500), des autres dons (ligne 4530) et des activités de financement (ligne 4630).

FONDATION DES MALADIES DU CŒUR DE L'ONTARIO

La Fondation des maladies du cœur de l'Ontario (FMCO) s'est inscrite au programme du Code d'éthique d'Imagine Canada au début de l'année 2008. Nous avons informé, depuis cette date, plus de 40 000 bénévoles, membres du personnel et personnes participant à notre action de notre soutien et de notre participation. Notre site Web, le matériel de sollicitation au porte-à-porte de nos bénévoles et le code de conduite du personnel contiennent une version abrégée du Code d'éthique et des informations sur ce programme. Les membres du personnel, les bénévoles et les donateurs ont été invités à découvrir Imagine Canada et le programme du Code grâce au bulletin d'information du personnel, au site Intranet, aux formulaires de promesse de don, au matériel de formation des bénévoles et au site Web public. La FMCO est fière de démontrer son engagement envers la transparence et la responsabilité grâce à l'application du Code d'éthique d'Imagine Canada et à l'utilisation de sa marque de confiance.

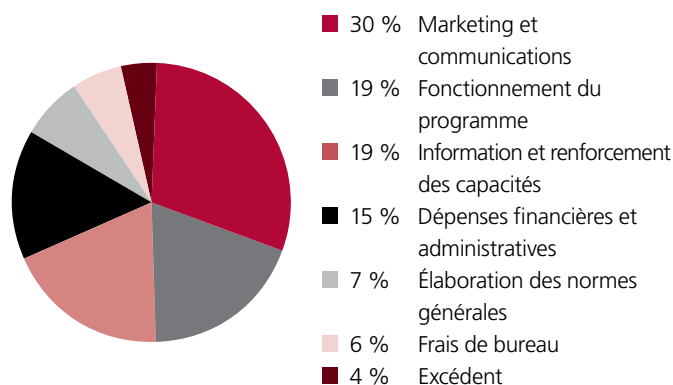
REVENUS



**MONTANT TOTAL
DU BUDGET : 142 215 \$**

Note : les participants ont versé au total 158 650 dollars en 2008 pour s'inscrire au programme. Ces frais d'inscription sont néanmoins répartis sur deux ans, à partir du mois de l'inscription. Une partie seulement des frais d'inscription a donc été comptabilisée pour l'exercice 2008.

DÉPENSES



Note : la subvention de la Great-West Life, la London Life et de Canada Vie a été consacrée en partie à l'élaboration de normes générales pour le secteur de la bienfaisance.

IMAGINE CANADA

2, rue Carlton, bureau 600, Toronto (Ontario) M5B 1J3

TÉL. : 416-597-2293, poste 228 **SANS FRAIS :** 1-800-263-1178, poste 228

TÉLÉC. : 416-597-2294

COURRIEL : code@imaginecanada.ca

© Imagine Canada, 2009

www.imaginecanada.ca



Clubs Garçons et Filles du Grand Vancouver

ADHÉREZ AU PROGRAMME!

Si vous souhaitez vous inscrire au programme du Code d'éthique ou obtenir de plus amples renseignements à son sujet, prière de consulter notre site Web, à l'adresse <http://www.imaginecanada.ca/fr/codedethique>, de composer le **1-800-263-1178, poste 228** ou le **416-597-2293, poste 228** ou d'adresser un courriel à code@imaginecanada.ca.

MEMBRES DU COMITÉ DU CODE D'ÉTHIQUE EN 2008

John D. McKellar, C.M., c.r. (président)
WeirFoulds s.r.l.

Betsy Clarke, CFRE (to June 2008)
Présidente, Betsy Clarke & Associates

Marilyn De Mara, FCA
Associée, secteur de la bienfaisance
KPMG Canada, s.r.l.

Robert J. Donelson, CFRE
Vice-président au développement et aux relations
avec les anciens élèves
Université Wilfrid Laurier

Robert Kleinman, FCA (jusqu'en juin 2008)
Directeur général, La fondation communautaire
juive de Montréal

Mary Martin, CFRE (jusqu'en juin 2008)
Vice-présidente aux provinces de l'Atlantique,
KCI Canada

Andrea McManus, CFRE
Présidente, The Development Group

Ann Rosenfield, CFRE
Directrice du service des dons majeurs
INCA